

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 29 janvier 2014

Communiqué de presse

Une brigade VTT pour renforcer les équipes de la ZSP en ville basse

Dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire de Fort de France, une brigade VTT a été créée au sein de la direction départementale de la Sécurité Publique. Elle est active depuis le 06 janvier 2014.

Elle est composée de 6 personnels (4 gardiens de la paix et gradés et 2 adjoints de sécurité) tous volontaires.

La brigade VTT fonctionne du lundi au vendredi et assure la sécurisation de la ville basse par patrouilles cyclistes en donnant la priorité au Secteur Terres-Sainville.



Elle intervient en coordination avec la Brigade de Sécurité et Proximité et l'ensemble des unités présentes dans la ville basse.

Avec cette brigade, il s'agit de renforcer la visibilité et la présence sur la voie publique de la police Nationale.

Plus de photos sur demande.

Contact presse

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr